

n° 202

R+2

**T2** 

42,30 m<sup>2</sup>

18,00 m<sup>2</sup>

12,20 m<sup>2</sup>

5,90 m<sup>2</sup>

4,00 m<sup>2</sup>

1,70 m<sup>2</sup>

0,50 m<sup>2</sup>

42,30 m<sup>2</sup>

49,10 m<sup>2</sup>

Ind - A

6,80 m<sup>2</sup>

**APPARTEMENT** 

SURFACE HABITABLE

Séjour/Cuisine

Chambre 1

SdB

Hall

WC

Total SHAB

Balcon

Total général

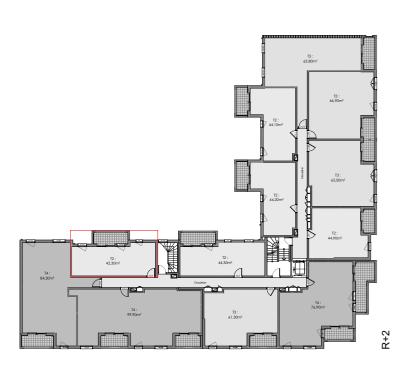
Décembre 2022

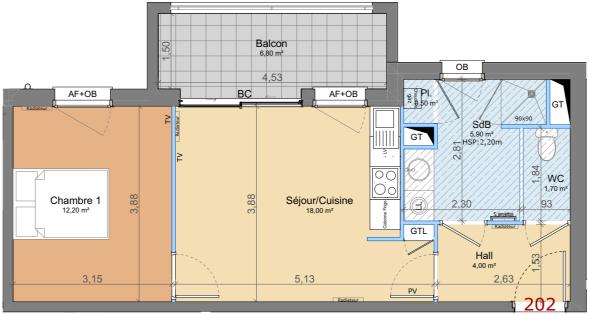
PI.

TYPOLOGIE



Façade cour







Légende

OF: Ouvrant à la française

PF : Porte Fenêtre

BC:Baie Coulissante

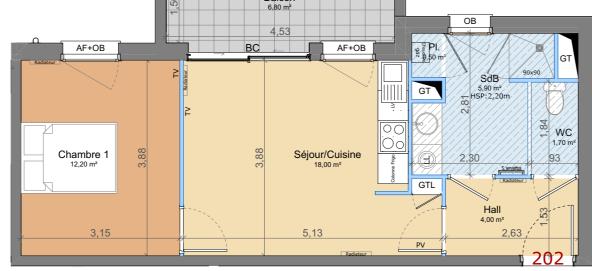
PV : Porte Vitrée AF+OB: Allège Fixe + Oscillo-Battant

TV: Attente TV

LL : Attente Lave-Linge

LV: Attente Lave Vaisselle

\_\_retombée de poutre









NOTA: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités technique de la réalisation, tant en ce qui concerne la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libre que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives, les retombées, faux plafonds ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces de placards et équipements sont incluses dans celles des pièces

attenantes. Les équipements et mobilier ne sont pas livrés avec le logement.

Le nombre et l'emplacement des radiateurs seront établis en fonction des calculs de déperdition.

Ce plan est établi sur la base du PC. La mise au point technique de chantier peut engendrer des modifications mineures (dimensions, soffites, faux-plafonds,... ).